ACTS OF LANGUAGE ACCOMPLISHED BY THE IMPERATIVE IN PERRAULT'S FAIRY TALES

Maria Rodica Mihulecea

Assoc. Prof., PhD, "Lucian Blaga" University of Sibiu

Abstract: In the present article we want to emphasize the presence of the imperative in achieving various acts of language which occur in the intercourse between the addressee and the collocutor. Orders, threats, advice, reproaches, permissions, bans are such acts. The use of the imperative depends on the relations between the two participants in the acts of language, on the one hand, and on the discursive context, on the other hand. The imperative imposes the collocutor a certain attitude, so that one should answer the addressee's challenging. In order to illustrate various acts of language accomplished by the imperative we have chosen a group of texts from Charles Perrault's Fairy Tales.By the agency of the advice, warnings and orders, we try to emphasize the advantage of being good, honest, hardworking and submissive or the drawback of those who lack such qualities.

Keywords: acts of language, attitude, imperative, order, advice.

Considérations générales

L'analyse que nous proposons ici tente de faire ressortir les particularités d'emploi de la forme impérative dans la réalisation de plusieurs actes de langage. Selon les recherches effectuées dans le domaine des actes de langage, cette forme verbale est utilisée dans la production des actes illocutoires - *ordre, conseil, menace, reproche, demande, invitation*, etc. - définis par un caractère conventionnel, l'accomplissement au moment de l'énonciation et la possibilité d'être paraphrasés par une structure performative (*ordre → "j'ordonne que"*).

Ce sont des actes de langage directs (le locuteur s'adresse directement à l'auditeur dans une situation discursive), associés sémantiquement à la modalité injonctive. Dans l'interaction locuteur / auditeur, *le locuteur* occupe une position dominante, en imposant sa volonté à l'interlocuteur par un ordre, un avis, un jugement, un désir concernant l'action que ce dernier

BDD-V2051 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:39 UTC)

doit exécuter; *l'auditeur*, qui a le statut du dominé, doit choisir face à la sollicitation que lui propose le locuteur: s'y conformer ou non.

L'effet illocutionnaire de ces actes directifs consiste dans *l'attitude de l'auditeur* d'interpréter aussi bien l'intention illocutionnaire (ce que le locuteur veut dire) que l'intention de communication du locuteur (ce que le locuteur veut faire par son acte illocutionnaire).

Du point de vue du locuteur, *l'impératif* exige une prise de position, une attitude de l'auditeur. Associé à l'action dans le langage, l'impératif cherche à obtenir une réaction de la part de l'auditeur, attitude qui dépend, d'une part, des relations qui s'établissent entre les participants à l'acte de communication et, d'autre part, du contexte discursif.

En ce qui concerne l'auditeur, l'impératif apparaît comme une provocation (de la part du locuteur) à laquelle il doit répondre. En tant que mode allocutif, s'adressant à l'allocutaire (la 2e personne du singulier et du pluriel - *tu, vous*), l'impératif a besoin d'un locuteur et d'un auditeur présents dans l'énonciation, ce qui explique la restriction de ses formes personnelles[1].

Nous allons décrire sémantiquement divers actes de langage accomplis par l'impératif, en nous référant aux *Contes* de Charles Perrault[2]. Le choix de ce corpus se justifie par la spécificité de ces espèces littéraires de souligner - le plus souvent par des conseils, des avertissements, des ordres - autant *le Bien* (ou l'avantage) d'être honnête, correct, travailleur, obéissant que *le Mal* ou la malchance de ceux qui en sont privés.

Actes accomplis par l'impératif

Grâce à sa capacité de marquer plusieurs forces illocutoires, de s'adapter à l'orientation générale du discours (à la différence du performatif correspondant, qui a un sens fixe), ***l'impératif*** est la forme verbale fréquemment utilisée pour exprimer une variété d'actes appartenant à la modalité injonctive. Cependant, il est à remarquer que toute forme impérative ne correspond pas à une injonction, malgré l'existence d'un rapport privilégié entre cette forme et cette modalité[3]. Leur identification dépend de la situation dans laquelle a lieu l'énonciation.

[1] S.L. Florea, Syntaxe du français actuel. La phrase simple et ses fonctions discursives, Clusium, Cluj-Napoca, 2000, p. 125.
[2] Charles Perrault, Contes, Le livre de poche, Librairie Générale Française, Paris, 1990.
[3] P. Charaudeau, Grammaire du sens et de l'expression, Hachette, Paris, 1992, p. 583.

BDD-V2051 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:39 UTC)

Parmi les actes réalisés à l'aide de la forme impérative dans le corpus mentionné, on en distingue d'un côté des provocations ou des sollicitations de l'auditeur, d'un autre côté des réponses à une situation qui déterminent le locuteur à réagir (l'approbation, le reproche)[4].

Dans notre démarche, nous ferons porter notre attention sur des actes perçus par l'auditeur comme **des provocations, des sollicitations** auxquels il doit répondre. Ce sont des actes dont les plus fréquents sont l'ordre et le conseil.

Au niveau sémantique, *l'ordre* oblige l'auditeur à agir par la parole ou l'accomplissement immédiat de l'action.

Ainsi, dans *Riquet à la houppe*, la princesse entendit, pendant qu'elle se promenait, *un bruit sourd sous ses pieds... Ayant prêté l'oreille... elle ouït que l'un disait:*

*«**Apporte**-moi cette marmite»; l'autre: «**Donne** - moi cette chaudière»; l'autre: «**Mets** du bois dans ce feu».* (p. 266)

L'Ogre du *Petit Poucet,* dit à sa femme tout en s'éveillant*:*

*«**Va** - t'en là - haut habiller ces petits drôles d'hier au soir».* (p. 285)

Après avoir trouvé une dame qui aurait dû s'occuper de l'éducation de la jeune princesse, le Prince dit à Griseldis:

***Disposez** - **vous** à la quitter:*

On va venir pour l'emporter. (*Griseldis* p. 105)

Par *l'acte d'ordonner* le locuteur persuade l'auditeur de la nécessité de lui obéir. Il met en évidence son *autorité,* en utilisant des phrases qui d'habitude sont simples et brèves.

À l'interpellation de sa femme: *«Que voulez - vous faire à l'heure qu'il est?»* l'Ogre lui répond:

*«**Tais** - toi, reprit l'Ogre, ils* [les enfants que l'Ogre veut manger] *en seront mortifiés ... **donne** - leur bien à souper, ... et **va** les mener coucher»*. (*Le Petit Poucet,* p. 283)

On remarque en même temps le renforcement de l'acte d'ordonner, en associant certains adverbes à la forme de l'impératif :

***Écoute donc**! Je te promets ...*

D'exaucer pleinement les trois premiers souhaits ... (*Les Souhaits ridicules,* p. 156*)*

Il [l'Ogre] *jeta aussitôt une potée d'eau dans le nez de sa femme ...: «**Donne** - moi **vite** mes bottes de sept lieues, lui dit - il, afin que j'aille les attraper.»* (*Le Petit Poucet* p. 286)

[4] Forget, D., « Éléments pour une description sémantique de l'impératif », 1978, Cahier de linguistique, n07, Paris, p. 24 https://www.erudit.org/revue/cl/1978/v/n7/800050ar.pdf, consulté le 17 novembre, 2015.

BDD-V2051 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:39 UTC)

L'insistance du locuteur, par ce procédé d'intensification, fait voir d'une manière plus claire l'autorité du locuteur, qui détermine l'obéissance de l'auditeur.

Par rapport à l'ordre, *le conseil* contraint l'auditeur par le raisonnement et l'absence d'agressivité. Jupiter dit au bûcheron :

Vois *ce qui peut te rendre heureux,*

Vois *ce qui peut te satisfaire ;*

Et comme ton bonheur dépend de tes vœux,

Songes *– y bien avant que de les faire*. (*Les Souhaits ridicules* p. 156)

*Un jour, sa mère, ayant suit et fait des galettes, lui dit : «****Va*** *voir comme se porte ta mère - grand, car on m'a dit qu'elle était malade;»* (*Le Petit Chaperon rouge*, p. 195)

Par *l'acte de conseiller* le locuteur essaye de convaincre l'auditeur de lui obéir, en lui fournissant les raisons de partager son avis, d'accomplir un acte. Il faut remarquer aussi que, dans ce cas, la phrase impérative est accompagnée par une justification de la demande (intégrée dans une autre proposition):

le Prince de *Griseldis* dit aux représentants de la Cour qui tentent de le convaincre de se marier:

Si donc vous souhaitez qu'à l'hymen [mariage] *je m'engage,*

Cherchez *une jeune Beauté*

Sans orgueil et sans vanité ... (p. 91)

et un peu plus tard, après avoir trouvé sa bien aimée, il s'adresse à celle-ci en la calmant:

Cessez *de vous hâter, trop aimable Bergère:*

La noce où vous allez, et dont je suis l'Epoux,

Ne serait se faire sans vous. ...

*... **Daignez**, Bergère, y consentir,*

C'est là tout ce qui reste à faire. (*Griseldis* p. 99)

En ce moment la jeune Fée sortit de derrière la tapisserie, et dit tout haut ces paroles :

*«****Rassurez*** *–* ***vous****, Roi et Reine, votre fille n'en mourra pas;»* (*La Belle au bois dormant*, p.176)

Pour éviter son mariage, la jeune princesse de *Peau d'Ane* écoute les conseils de sa marraine:

Dites*-lui qu'il faut qu'il vous donne*

Pour rendre vos désirs contents,

Une robe qui soit de la couleur du Temps. (p. 134)

Princesse, ***demandez****-en une,*

BDD-V2051 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:39 UTC)

Lui dit sa Marraine tout bas,

Qui .../ Soit de la couleur de la Lune. (id.)

... Pour vous rendre méconnaissable,

La dépouille de l'Ane est un masque admirable.

***Cachez** - vous bien dans cette peau,*

On ne croira jamais... / Qu'elle renferme rien de beau. (p. 137)

Toutes les remarques précédentes nous déterminent à considérer *l'ordre et le conseil* comme deux manières différentes d'entrer en relation avec l'auditeur, à partir de la notion *d'autorité* qui fait partie de l'ordre (le locuteur exige l'obéissance et la réponse de l'auditeur est une confirmation), tandis que dans le conseil, l'autorité est visée (l'auditeur a le pouvoir de décider).

À travers les *Contes* de Perrault, on distingue également d'autres actes de langage, effectués par l'impératif qui demande une prise de position de l'auditeur:

- *la prière*: le Prince prie Griseldis de l'aider à préparer le mariage de la jeune princesse:

***Employez** toute votre adresse*

A parer son appartement,

Que l'abondance, ...

S'y fasse voir également;

*Enfin **songez** incessamment*

Que c'est une jeune Princesse

Que j'aime tendrement. (*Griseldis* p. 113)

Quand l'impératif est accompagné de structures du type: *s'il te plaît, je te prie, veux-tu,* il peut exprimer, selon le contexte, non seulement l'insistance du locuteur, mais la prière, l'incitation aussi. Dans ce cas on observe une certaine liberté de l'auditeur de décider de faire ou non l'action:

*Lorsqu'elle fut seule, elle appela sa soeur, et lui dit: «Ma soeur Anne, **monte, je te prie,** ... pour voir si mes frères ne viennent point...»* (*La Barbe bleue* p. 211)

- *la demande* (ou *la requête*): la marraine sollicite à Cendrillon:

*«**Va** dans le jardin et **apporte** - moi une citrouille »... Ensuite elle lui dit: «**Va** dans le jardin, tu y trouveras six lézards derrière l'arrosoir, **apporte** - les - moi».* (*Cendrillon ou la petite pantoufle de verre* p. 248)

Dans l'exemple suivant, le deuxième impératif, ***viens***, marque non seulement une demande mais un acte d'invitation aussi:

BDD-V2051 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:39 UTC)

*Le Loup, la voyant entrer, lui dit en se cachant dans le lit sous la couverture : «**Mets** la galette et le petit pot de beurre sur la huche, et **viens** te coucher avec moi.»* (*Le Petit Chaperon rouge* p. 197).

La Barbe bleue occupe la position du locuteur qui se voit dans une situation défavorable. Pour l'améliorer, il demande avec insistance la clef à sa femme:

*«- **Ne manquez pas**, dit la Barbe bleue, de me la donner tantôt.»* (*La Barbe bleue* p. 210)

Le Petit Poucet encourage ses frères en leur demandant:

Il [Le Petit Poucet] *leur dit donc: «**Ne craignez point**, mes frères*; (*Le Petit Poucet* p. 279)

- *la permission:*

*Pour cette petite clef-ci, c'est la clef du cabinet, au bout de la grande galerie de l'appartement bas: **ouvrez** tout, **allez** partout, mais pour ce petit cabinet, je vous défends d'y entrer...*

(*La Barbe bleue* p. 208)

- *la résignation:*

*... la seconde fille dont elle [la reine] accoucha se trouva extrêmement laide. «**Ne vous affligez** point tant, Madame, lui dit la fée».* (*Riquet à la houppe* p. 262)

Dans *La Belle au bois dormant,* la jeune Reine dit au Maître d'Hôtel qui était venu la tuer, conformément à l'ordre donné par la Reine-mère:

*«**Faites** votre devoir, lui dit-elle, en lui tendant le col; **exécutez** l'ordre qu'on vous a donné»*

(p. 184)

- *la recommandation* ou *la suggestion* de ne pas faire (le locuteur sait que l'auditeur se trouve dans un contexte défavorable et lui propose d'exécuter l'action afin de changer sa situation): le Chat (qui occupe ici la position du locuteur) dit, d'un air sérieux, au plus jeune enfant du Meunier:

*«**Ne vous affligez point**, mon maître, vous n'avez qu'à me donner un Sac et me faire faire une paire de Bottes ... »* (*Le Maître chat ou Le Chat botté* p. 221)

Parfois, l'impératif peut réunir deux ou plusieurs actes:

- *le conseil* et *l'avertissement:* Jupiter dit au bûcheron:

*- **Cesse** d'avoir aucune crainte;*

BDD-V2051 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:39 UTC)

Je viens … / Te faire voir le tort que tu me fais. (*Les Souhaits ridicules* p. 156)

- *la demande* et *la prévention*:

Assez dans d'autres temps vous pourrez satisfaire,

Lui dit le Prince, aux tendresses du sang ;

***Reprenez** les habits qu'exige votre rang,*

Nous avons des noces à faire. (Griseldis p. 117*)*

- *la demande* et *la prière:* Cendrillon sourit et dit à ses soeurs:

*«Elle était donc bien belle?... Hélas! Mademoiselle Javotte, **prêtez** - moi votre habit jaune que vous mettez tous les jours»*. (*Cendrillon ou la petite pantoufle de verre* p. 250)

- *la résignation* et *la prière:* Pour n' avoir pas obéi à son mari, la femme, punie de la mort, lui dit:

*«- Puisqu'il faut mourir, répondit-elle, en le regardant les yeux baignés de larmes, **donnez**-moi un peu de temps pour prier Dieu...».* (*La Barbe bleue* p. 211)

En ce qui concerne l'emploi de **la forme impérative à la 1ère personne du pluriel**, l'ordre est exclu: le locuteur qui fait partie du groupe d'agents (*nous*) ne peut pas commander à sa propre personne. L'acte accompli par l'impératif est dans ce cas une invitation, une proposition.

Griseldis propose à son père:

***Retournons**, lui dit-elle, en nos sombres bocages,*

***Retournons** habiter nos demeures sauvages,*

*Et **quittons** sans regret la pompe des Palais*; (*Griseldis* p. 112)

Dans *Le Petit Poucet*, l'Ogre *se jeta donc brusquement hors du lit, et prenant son grand couteau* s'adresse à sa femme, l'Ogresse:

*«**Allons** voir, dit-il, comment se portent nos petits drôles; **n'en faisons pas** à deux fois.»*(p. 284)

Au cours du récit, le conteur peut impliquer directement le lecteur[5] qui devient ainsi un *lecteur-destinataire* par l'emploi de la 1ère personne du pluriel (*nous* représentant conteur et lecteur):

***Aimons** donc sa rigueur* [du Prince] *utilement cruelle,*

[5] P. Charaudeau, Grammaire du sens et de l'expression, Hachette, Paris, 1992, p. 767.

BDD-V2051 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:39 UTC)

On n'est heureux qu'autant qu'on a souffert,
***Aimons** sa bonté paternelle*
Et la main dont elle se sert. (*Griseldis* p. 104)

Un autre emploi particulier de l'impératif, que nous avons rencontré dans les contes de Charles Perrault, est celui dans la *construction hypothétique*, d'où son nom **d'impératif hypothétique**. Il s'agit d'une association de deux propositions, coordonnées par la conjonction *et* ou juxtaposées, et dont les contenus sont sémantiquement liés: une *supposition* qui entraîne une *conclusion*.

Le Petit Poucet, le personnage du conte au même titre, s'adresse à ses frères en leur promettant:

« *... je vous ramènerai bien au logis,* ***suivez*** *- moi seulement»* [si vous me suivez].
(*Le Petit Poucet* p. 279)

Les deux actes - *supposer* et *conclure* - se trouvent dans un rapport de dépendance: d'une part, la conclusion (*je vous ramènerai bien au logis*) est conditionnée par la supposition ou le cadre de l'hypothèse (*suivez - moi seulement*), et d'autre part, la supposition se justifie par la conclusion.

La forme hypothétique exprime ici une demande (*suivez-moi*) accompagnée d'une promesse.

Dans l'énoncé suivant, où Griseldis - obligée de se retirer à ses brebis, pour cacher son origine basse - s'adresse au Prince:

Je puis souffrir le poids de ma misère,
Mais, je ne puis, seigneur, souffrir votre courroux;
***Accordez** cette grâce à mon regret sincère,*
Et je vivrai contente en mon triste séjour... (*Griseldis* p. 111)

l'impératif *Accordez* entraîne les conséquences renfermées dans la conclusion (*Et je vivrai contente...*). Comme l'effet visé par cet acte est de convaincre l'auditeur (le Prince) de l'action à faire (accorder la grâce) en annonçant une conclusion (vivre contente), nous considérons que la supposition a un caractère argumentatif.

Conclusion

Cette analyse nous a permis de rendre compte de plusieurs actes de langage accomplis par l'impératif grâce à sa valeur illocutoire. Nous avons mis en évidence l'emploi particulier

BDD-V2051 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:39 UTC)

de l'impératif en tant que mode allocutif, qui sert à modifier le comportement de l'interlocuteur amené à agir comme le locuteur le veut.

Ainsi, on a pu constater que:

- la forme impérative, utilisée à la 2_e personne du singulier et du pluriel, à la $1_{ère}$ personne du pluriel ou en construction hypothétique, peut exprimer: un ordre, un conseil, une demande, une prière, une invitation, etc., des actes perçus par l'auditeur comme des provocations ou des sollicitations auxquelles il doit répondre.

- ce qui fait la distinction entre les actes c'est le contexte spécifique de l'énonciation. Il fournit des renseignements sur tel ou tel acte concerné par le locuteur. D'autre part, seule la situation énonciative peut souligner les relations entre les participants à la communication, en fonction desquelles l'impératif entre dans une stratégie du discours.

BIBLIOGRAPHIE :

Adam, J.-M., Revaz, F., *Analiza povestirii*, traducere de Sorin Pârvu, Institutul European, Iaşi, 1999.

Baylon, Ch., Fabre, P., *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan Université, 1999.

Bremond, Cl., *Logica povestirii*, traducere de Micaela Slăvescu, Editura Univers, Bucureşti, 1981.

Charaudeau, P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris, 1992.

Forget, D., « Éléments pour une description sémantique de l'impératif », 1978, *Cahier de linguistique*, n^{0}7, Paris, p. 24 https://www.erudit.org/revue/cl/1978/v/n7/800050ar.pdf, consulté le 17 novembre, 2015.

Florea, L. S., *Syntaxe du français actuel. La phrase simple et ses fonctions discursives*, Clusium, Cluj-Napoca, 2000.

Kerbrat-Orecchioni, C., *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005.

Propp, Vladimir, *Morfologia basmului*, în româneşte de Radu Nicolau, Editura Univers, Bucureşti, 1970.

Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, 2^e édition «Quadrige», 2002.

Vignaux, G., *Le discours, acteur du monde. Énonciation, argumentation et cognition*, Ophrys, Paris, 1988.

Texte de référence

Perrault, Ch. *Contes*, Le livre de poche, Librairie Générale Française, Paris, 1990.

BDD-V2051 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:39 UTC)